

LE PRÉSIDENT FAVRE
VAUGELAS ET LEUR FAMILLE

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

SUITE (1)

VI. Antoine FAVRE, chevalier, né à Bourg-en-Bresse (2) le 4 octobre 1557, deux ans avant que la Bresse fit de nouveau partie des Etats du duc de Savoie, l'un des personnages les plus illustres de son siècle par sa rare et grande doctrine (3).

Elevé à Paris par les Pères de la Société de Jésus, il avait si bien approfondi le grec et le latin, qu'au dire du célèbre professeur de droit canon, Anastase Gemonio, il s'en servait comme de sa langue maternelle, au point que, faisant à Turin son cours de droit, il

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Bourg était alors en Savoie : les provinces de Bresse, Bugey et pays de Gex furent réunies à la France par traité signé à Lyon, le 17 janvier 1601, en échange du marquisat de Saluces. — V. J. Baux, Hist. de la réunion de la Bresse à la France, Bourg, Millet-Bottier, 1852.

(3) Voir l'Eloge historique d'Antoine Favre, par le sénateur Avet, Chambéry, Routin, 1824.